

Informations de base	
2013/2015(DEC) DEC - Procédure de décharge	Procédure terminée
Rapports spéciaux de la Cour des comptes dans le cadre de la décharge de la Commission 2011 Subject 8.40.03 Commission européenne 8.40.05 Cour des comptes 8.70.03.07 Décharges antérieures	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Date de nomination
	CONT Contrôle budgétaire	GEIER Jens (S&D)	30/01/2013
		Rapporteur(e) fictif/fictive PIEPER Markus (PPE) MULDER Jan (ALDE) STAES Bart (Verts/ALE) BRADBURN Philip (ECR) SØNDERGAARD Søren Bo (GUE/NGL) ANDREASEN Marta (EFD) EHRENHAUSER Martin (NI)	
	Commission pour avis		Date de nomination
	AFET Affaires étrangères	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	DEVE Développement	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	INTA Commerce international	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	BUDG Budgets	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

ECON	Affaires économiques et monétaires	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
EMPL	Emploi et affaires sociales	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
ENVI	Environnement, santé publique et sécurité alimentaire	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
ITRE	Industrie, recherche et énergie	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
IMCO	Marché intérieur et protection des consommateurs	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
TRAN	Transports et tourisme	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
REGI	Développement régional	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
AGRI	Agriculture et développement rural	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
PECH	Pêche	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
CULT	Culture et éducation	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
JURI	Affaires juridiques	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
LIBE	Libertés civiles, justice et affaires intérieures	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
AFCO	Affaires constitutionnelles	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
FEMM	Droits de la femme et égalité des genres	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
PETI	Pétitions	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
	Budget	ŠEMETA Algirdas

Événements clés

Date	Événement	Référence	Résumé
25/07/2012	Publication du document de base non-législatif	COM(2012)0436 	Résumé
05/02/2013	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
18/03/2013	Vote en commission		
22/03/2013	Dépôt du rapport de la commission	A7-0096/2013	Résumé
16/04/2013	Débat en plénière		
17/04/2013	Décision du Parlement	T7-0123/2013	Résumé
17/04/2013	Résultat du vote au parlement		
17/04/2013	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2013/2015(DEC)
Type de procédure	DEC - Procédure de décharge
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CONT/7/11720

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE504.139	01/02/2013	
Amendements déposés en commission		PE504.180	27/02/2013	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A7-0096/2013	22/03/2013	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T7-0123/2013	17/04/2013	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
	COM(2012)0414		

Document de base non législatif complémentaire		24/07/2012	
Document de base non législatif	COM(2012)0436 	25/07/2012	Résumé

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Rapports spéciaux de la Cour des comptes dans le cadre de la décharge de la Commission 2011

2013/2015(DEC) - 25/07/2012 - Document de base non législatif

OBJECTIF : présentation des rapports spéciaux de la Cour des comptes dans le cadre de la décharge de la Commission 2011.

CONTENU : la Cour des comptes publie divers types de documents :

- un rapport annuel relatif à l'exécution du budget de l'Union européenne pour chaque exercice, ainsi qu'un rapport annuel sur les activités relevant des 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} Fonds européens de développement (FED),
- des rapports spéciaux sur des thèmes présentant un intérêt particulier,
- des rapports annuels spécifiques concernant les organismes de l'Union européenne.

Les rapports spéciaux de la Cour des comptes européenne, publiés tout au long de l'année, **présentent les résultats d'audits sélectionnés portant sur des domaines spécifiques du budget de l'UE ou sur des questions de gestion particulières**. Ces rapports sont, d'une manière générale, publiés dans toutes les langues officielles de l'UE.

Rapports spéciaux de la Cour des comptes dans le cadre de la décharge de la Commission 2011

2013/2015(DEC) - 22/03/2013 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission du contrôle budgétaire a adopté le rapport de Jens GEIER (S&D, DE) sur les rapports spéciaux de la Cour des comptes dans le cadre de la décharge à la Commission pour l'exercice 2011.

Dans le projet de résolution, les députés rappellent que les rapports spéciaux de la Cour des comptes contiennent des informations sur des aspects importants touchant à l'exécution des fonds, qui sont donc utiles au Parlement dans l'exercice de sa fonction d'autorité de décharge.

Ils indiquent également que les conclusions relatives aux rapports spéciaux de la Cour des comptes font partie intégrante de la résolution relative à la procédure de [décharge générale](#) sur l'exécution du budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2011, section III - Commission.

Les députés reviennent ensuite sur chacun des rapports spéciaux en question et font un certain nombre de recommandations en vue d'améliorer l'utilisation des fonds communautaires.

Pour rappel, ces rapports spéciaux portaient sur les thématiques suivantes :

- **Rapport spécial n° 12/2011** intitulé "[Les mesures prises par l'UE ont-elles contribué à l'adaptation de la capacité des flottes de pêche aux possibilités de pêche existantes?](#)"
- **Rapport spécial n° 13/2011**, intitulé "[Le contrôle relatif au régime douanier 42 permet-il d'éviter et de détecter l'évasion en matière de TVA?](#)"
- **Rapport spécial n° 14/2011** intitulé "[L'aide de l'UE a-t-elle permis de renforcer la capacité de la Croatie à gérer les financements postérieurs à l'adhésion?](#)"
- **Rapport spécial n° 16/2011** intitulé "[Aide financière de l'UE en faveur du déclassement de centrales nucléaires en Bulgarie, en Lituanie et en Slovaquie: réalisations et défis à relever](#)"
- **Rapport spécial n° 1/2012** intitulé "[L'efficacité de l'aide au développement octroyée par l'Union européenne en matière de sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne](#)"
- **Rapport spécial n° 2/2012** intitulé "[Instruments financiers en faveur des PME cofinancés par le Fonds européen de développement régional](#)"

- **Rapport spécial n° 3/2012** intitulé "[Fonds structurels: la Commission a-t-elle remédié de manière satisfaisante aux déficiences décelées dans les systèmes de gestion et de contrôle des États membres?](#)"
- **Rapport spécial n° 4/2012** intitulé "[Le recours aux Fonds structurels et au Fonds de cohésion pour cofinancer des infrastructures de transport dans les ports maritimes: un investissement efficace?](#)"
- **Rapport spécial n° 5/2012** intitulé "[Le système commun d'information *Relex* \(CRIS — Common Relex Information System\)](#)"
- **Rapport spécial n° 6/2012** intitulé "[Aide de l'UE à la communauté chypriote turque](#)"
- **Rapport spécial n° 7/2012** intitulé "[Réforme de l'organisation commune du marché vitivinicole: état d'avancement](#)"
- **Rapport spécial n° 9/2012** intitulé "[Audit du système de contrôle de la production, de la transformation, de la distribution et de l'importation de produits biologiques](#)"
- **Rapport spécial n° 12/2012** intitulé "[La Commission et Eurostat ont-ils amélioré le processus de production de statistiques européennes de manière à en renforcer la crédibilité et la fiabilité?](#)"

À noter que chacun de ces rapports a fait l'objet d'un rapport parlementaire individualisé (un lien est disponible sur chacune des procédures concernées).

Rapports spéciaux de la Cour des comptes dans le cadre de la décharge de la Commission 2011

2013/2015(DEC) - 17/04/2013 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur les rapports spéciaux de la Cour des comptes dans le cadre de la décharge à la Commission pour l'exercice 2011.

Le Parlement rappelle que les rapports spéciaux de la Cour des comptes contiennent des informations sur des aspects importants touchant à l'exécution des fonds, qui sont donc utiles au Parlement dans l'exercice de sa fonction d'autorité de décharge.

Il indique également que les conclusions relatives aux rapports spéciaux de la Cour des comptes font partie intégrante de la résolution relative à la procédure de [décharge générale](#) sur l'exécution du budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2011, section III - Commission.

Il revient ensuite sur chacun des rapports spéciaux en question et fait un certain nombre de recommandations en vue d'améliorer l'utilisation des fonds communautaires.

Pour rappel, ces rapports spéciaux portaient sur les thématiques suivantes :

- **Rapport spécial n° 12/2011** intitulé "[Les mesures prises par l'UE ont-elles contribué à l'adaptation de la capacité des flottes de pêche aux possibilités de pêche existantes?](#)"
- **Rapport spécial n° 13/2011**, intitulé "[Le contrôle relatif au régime douanier 42 permet-il d'éviter et de détecter l'évasion en matière de TVA?](#)"
- **Rapport spécial n° 14/2011** intitulé "[L'aide de l'UE a-t-elle permis de renforcer la capacité de la Croatie à gérer les financements postérieurs à l'adhésion?](#)"
- **Rapport spécial n° 16/2011** intitulé "[Aide financière de l'UE en faveur du déclassement de centrales nucléaires en Bulgarie, en Lituanie et en Slovaquie: réalisations et défis à relever](#)"
- **Rapport spécial n° 1/2012** intitulé "[L'efficacité de l'aide au développement octroyée par l'Union européenne en matière de sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne](#)"
- **Rapport spécial n° 2/2012** intitulé "[Instruments financiers en faveur des PME cofinancés par le Fonds européen de développement régional](#)"
- **Rapport spécial n° 3/2012** intitulé "[Fonds structurels: la Commission a-t-elle remédié de manière satisfaisante aux déficiences décelées dans les systèmes de gestion et de contrôle des États membres?](#)"
- **Rapport spécial n° 4/2012** intitulé "[Le recours aux Fonds structurels et au Fonds de cohésion pour cofinancer des infrastructures de transport dans les ports maritimes: un investissement efficace?](#)"
- **Rapport spécial n° 5/2012** intitulé "[Le système commun d'information *Relex* \(CRIS — Common Relex Information System\)](#)"
- **Rapport spécial n° 6/2012** intitulé "[Aide de l'UE à la communauté chypriote turque](#)"
- **Rapport spécial n° 7/2012** intitulé "[Réforme de l'organisation commune du marché vitivinicole: état d'avancement](#)"
- **Rapport spécial n° 9/2012** intitulé "[Audit du système de contrôle de la production, de la transformation, de la distribution et de l'importation de produits biologiques](#)"
- **Rapport spécial n° 12/2012** intitulé "[La Commission et Eurostat ont-ils amélioré le processus de production de statistiques européennes de manière à en renforcer la crédibilité et la fiabilité?](#)"

À noter que chacun de ces rapports a fait ou fera l'objet d'une résolution individualisée (un lien est disponible sur chacune des procédures concernées).